

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 01 FEVRIER 2007**

**Délibération  
n° 2007.02.056**

**Travaux  
d'aménagement et  
d'extension des  
bureaux du site de  
Frégeneuil - Lot 2  
"Gros oeuvre" :  
avenant n°1**

**LE UN FEVRIER DEUX MILLE SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **26 janvier 2007**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, , André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, Martine FAURY, Annette FEUILLADE, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER,

**Ont donné pouvoir :**

Bernard ALLIAT à Annie FOUGERE, Philippe BERTHET à Bernard CONTAMINE, François ELIE à Jean MARDIKIAN, Jean-Michel LAMOUREUX à Robert CHABERNAUD, Gérard MARQUET à Jean-Claude MOGIS, Patrick RIFFAUD à Philippe MOTTET, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT,

**Excusé(s) :**

Louis DESSET, Bernard SAUZE,

**Excusé(s) représenté(s) :**

Denis DOLIMONT par Annette FEUILLADE

<b>TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DES BUREAUX DU SITE DE FREGENEUIL - LOT 2 "GROS OEUVRE" : AVENANT N°1</b>
---

Par délibération n° 340 du 29 septembre 2005, le conseil communautaire a approuvé le lancement de l'appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux d'extension et d'aménagement des bureaux du site de Frégeneuil (18 lots).

La commission d'appel d'offres du 29 juin 2006 a attribué le lot n°2 « Gros œuvre » à l'entreprise LEONARD BATIMENT – 60 rue du Capitaine Favre – 16004 ANGOULEME CEDEX, pour un montant de 210 128,69 € HT, soit 251 313,91 € TTC.

Il est nécessaire de passer un avenant n°1 d'un montant en plus value pour les travaux suivants :

- création de 3 ouvertures confiées à l'entreprise  
LEONARD en remplacement des prestations  
du lot serrurerie classé sans suite 1 072,08 € HT

Vu l'avis favorable de la commission affaires générales du 4 janvier 2007,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 23 janvier 2007,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n°1 au lot n°2 « Gros œuvre » confié à l'entreprise LEONARD BATIMENT – 60 rue du Capitaine Favre – 16004 ANGOULEME CEDEX, dans le cadre des travaux d'aménagement et d'extension des bureaux du site de Frégeneuil, ayant pour objet des travaux en plus value d'un montant de 1 072,08 € HT.

Le montant total du marché passe à 211 200,77 € HT, soit une augmentation de 0,51% par rapport au montant initial du marché.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit avenant.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal - article 2313 – rubrique 812, au budget assainissement – article 2313 et au budget eau potable – article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>09 février 2007</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>12 février 2007</b>